



COMMUNAUTE DE COMMUNES ARIZE LEZE

SEANCE DU 1er FEVRIER 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 1er février à dix-huit heures trente, le conseil communautaire Arize Lèze, s'est réuni au siège de la communauté, sous la présidence de Monsieur COURNEIL Jean-Claude

Date de convocation : 24/01/2024
Nombre de membres en exercice : 46
Nombre de membres présents : 42
Nombre de procurations : 1
Votes pour : 41
Votes contre : 0
Abstentions : 2

ETAIENT PRESENTS : VANDERSTRAETEN François, SARDA Manuel (Artigat), ANTOLINI Dominique (La Bastide de Besplas), CAMPS Frédéric, DUFOSSÉ Dominique (Les Bordes sur Arize), BAZY Jean-Marc (Camarade), COMMENGE Jean-Claude (Campagne sur Arize), SANS Jean-François, ALLEN Vincent (Le Carla Bayle), MOREAUD Rosine (Castéras), COURTIAL Anne (Castex), MAURETTE Carole, ABIVEN Jacques (Daumazan sur Arize), BUFFA Roger (Durfort), BUSATO Philippe (Fomex), ARNAUD Véronique, CANTEGRIL Jean-Marc (Le Fossat), DEJEAN Jean-Paul (Gabre), HUART Valérie (Lanoux), COURNEIL Jean-Claude, GRANDET Véronique, LLUIS Claude, BLANDINIÈRES Lydia, LABORDE Jean, SACILOTTO Claudine, DEDIEU Alain, GILAMA Marie, CASTAGNE Dominique (Lézat sur Lèze), BORDALLO Ramon (Loubaut), BERDOU Raymond, ROUMAT Guy, (Le Mas-d'Azil), DESCUNS Lyliane (Méras), RUMEAU Colette (Monesple), GILLIOT Diane (Montfa), LASSALLE Yvon (Pailhès), MILHORAT Laurent (Sabarat), ALBERO Elisabeth (Sainte-Suzanne), BOY Francis, MALBREIL Agnès (Saint-Ybars), CAUHAPE Jean-Louis (Sieuras), FALLICO Gaëtano (Thouars sur Arize), JALOUX Philippe (Villeneuve du Latou).

ETAIENT ABSENTS : PANIFOUS Laurent (Le Fossat), MARTINEZ Rolande (Le Mas d' Azil).

ETAIENT EXCUSES: COUSTURE Eliane (Le Fossat), SUPERY Jean-Marc (Le Mas d' Azil).

PROCURATIONS: COUSTURE Eliane à ARNAUD Véronique.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : VANDERSTRAETEN François

Délibération n° 2024-04 Mise en ligne à la date du retour du visa

Objet : Création d'un poste d'ingénieur à temps complet

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un agent contractuel de la Communauté de Communes a été reçu au concours externe d'ingénieur. Cet agent est inscrit sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur depuis le 1^{er} décembre 2023.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de valider la création, à compter du 1^{er} mai 2024, d'un poste d'ingénieur à temps complet, en Catégorie A Filière technique.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- autorise la création du poste d'ingénieur d'une durée hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} Mai 2024.
- autorise Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à cette création de poste.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
VANDERSTRAETEN François

Le Président,
COURNEIL Jean-Claude